

## Article

---

« Inventaire de la recherche criminologique au Québec : 1949-1969 »

Marc LeBlanc

*Acta Criminologica*, vol. 3, n° 1, 1970, p. 171-207.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/017014ar>

DOI: 10.7202/017014ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

# INVENTAIRE DE LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE AU QUÉBEC : 1949-1969

Marc Le Blanc

La recherche criminologique existe au Québec depuis maintenant vingt ans. En effet, c'est la thèse de doctorat du R. P. Julien Beausoleil présentée en 1949, à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, qui marque le début d'une recherche scientifique de caractère criminologique. Cependant, il a fallu attendre 1955 pour voir apparaître des efforts plus systématiques en ce sens, à la fois à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal sous la direction du R. P. Noël Mailloux<sup>1</sup> et à la Clinique de psychiatrie légale de l'Université McGill animée par le Dr Bruno Cormier<sup>2</sup>. Il est intéressant de noter que ces premiers efforts de recherche systématique en criminologie concernaient l'aspect clinique de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte.

La création du Département de criminologie de l'Université de Montréal au début des années soixante<sup>3</sup> assure à la recherche criminologique un nouveau départ. Un corps professoral d'origine multidisciplinaire a été recruté : il dispense un enseignement, propose et encourage les recherches dans tous les domaines qui touchent l'étiologie de la conduite déviante et le problème de la prévention de la criminalité. Les méthodes de resocialisation et leur évolution ainsi que l'étude de la réaction sociale contre le crime telle qu'elle se manifeste dans les rouages

---

1. L'enseignement concernant la délinquance juvénile a débuté en 1957 à l'Institut de psychologie.

2. La Clinique de psychiatrie légale de l'Université McGill a été fondée en 1955.

3. Un programme d'études conduisant à la maîtrise en criminologie a été créé en 1960 à la Faculté des sciences sociales et un département autonome a été institué en 1962, qui assure actuellement la préparation des diplômés de B.Sc., M.Sc. et Ph.D., spécialisés en criminologie.

de l'administration de la justice font également l'objet de recherches. Enfin, les cadres d'un département universitaire assurent à la recherche criminologique des assises solides et permanentes qui permettent le développement de recherches sur tous les aspects de la criminalité et de la délinquance.

Le but de cet article est de faire un inventaire des recherches effectuées dans les trois institutions mentionnées et de dresser une liste des thèses d'intérêt criminologique présentées dans les universités du Québec. Soulignons que, parallèlement à ces recherches, des travaux sur la pathologie sociale, dirigés par le D<sup>r</sup> Marc-Adélarde Tremblay et le D<sup>r</sup> Nicolas Zay, se poursuivent à l'Université Laval.

L'examen de l'inventaire des projets de recherches terminées ou en cours nous suggère les remarques suivantes : on note une concentration géographique des centres de recherches, une division du travail qui s'est effectuée naturellement, de même qu'une grande diversité de sujets de recherches. De plus, on relève une influence tant européenne qu'américaine dans les recherches, ainsi qu'une orientation vers un travail interdisciplinaire. Quant aux sources de financement, elles sont d'ordre gouvernemental ou paragouvernemental.

La concentration géographique de la recherche criminologique, dans les universités montréalaises, s'explique par plusieurs facteurs dont les principaux sont l'importance socio-économique de la ville de Montréal dans le Québec, la présence, comme dans toutes les grandes villes du monde, d'un problème important de criminalité, et la concentration des institutions universitaires, policières, judiciaires et pénitentiaires. Il convient de souligner également le rôle de trois personnes, le R. P. Noël Mailloux, le D<sup>r</sup> Bruno Cormier et le D<sup>r</sup> Denis Szabo, respectivement de formation psychologique, psychiatrique et sociologique, qui, par leur initiative et leur dévouement, ont assuré l'épanouissement de la recherche criminologique.

S'il existe, de fait, une division du travail entre les centres de recherches, précisons qu'elle n'a pas été voulue, mais qu'elle s'est effectuée naturellement à partir des intérêts des animateurs de ces centres. La distinction que Pinatel fait entre la criminologie générale et la criminologie clinique éclaire la division du travail : en effet, le Département de criminologie concentre actuellement ses efforts sur l'étude des manifestations,

des causes et des conséquences du phénomène criminel, ainsi que sur les mécanismes de l'application de la loi et de l'administration de la justice, tandis que l'Institut de psychologie et la Clinique de psychiatrie légale font de la recherche clinique, c'est-à-dire dégagent les données susceptibles de permettre un diagnostic, un pronostic et un traitement. En second lieu, cette division du travail existe aussi à l'intérieur de chacun des grands secteurs : l'Institut de psychologie s'intéresse à la délinquance juvénile et la Clinique de psychiatrie légale à la criminalité adulte; pour sa part, le Département de criminologie compte de nombreux groupes autonomes dont les recherches portent sur l'étude du phénomène de la délinquance, sur l'administration de la justice et sur le traitement des délinquants.

On peut noter, de plus, que les recherches cliniques, dans le cadre de l'enseignement psychologique et psychiatrique, demeurent tributaires du fait que le criminel ne constitue pas un objet d'étude privilégié dans ces disciplines. Il s'agit d'une spécialisation incidente due à l'initiative de professeurs qui s'intéressent à l'étude de la criminalité. En revanche, au Département de criminologie, les recherches s'effectuent dans l'hypothèse d'une discipline autonome correspondant aux besoins d'une profession criminologique.

S'il existe une division naturelle du travail, il faut aussi reconnaître la grande diversité des sujets d'études. La Clinique de psychiatrie légale, à partir du thème de la criminogénèse, développe une quinzaine de sous-thèmes qui en touchent tous les aspects. À l'Institut de psychologie, c'est la spécificité des syndromes propres à la délinquance qui inspire les neuf sous-thèmes et hypothèses de recherches. Celles-ci ont l'avantage de s'effectuer en collaboration avec une institution pour le traitement des délinquants typiques. Quant au Département de criminologie, la diversité de ses intérêts actuels couvre trois champs : le phénomène de la délinquance, les mécanismes de l'application de la loi et de l'administration de la justice, et le traitement des délinquants. Les études qui concernent le phénomène criminel ont pour sujet l'alcoolisme et les toxicomanies, la moralité adolescente, la délinquance sexuelle et la délinquance féminine ; pour ce qui est des mécanismes de l'application de la loi et de l'administration de la justice, les études portent plus particulière-

ment sur les attitudes du public et sur celles des personnes qui y travaillent ; finalement les études du traitement concernent plus particulièrement l'évaluation des institutions pour les adultes ou pour les jeunes et l'élaboration d'instruments de prédiction.

Notons également que la recherche criminologique au Québec se trouve au confluent des criminologies européennes et américaines : deux centres de recherches concentrent leurs efforts sur les études cliniques en se basant sur la psychologie et la psychiatrie, comme on le fait en Europe, tandis que le troisième s'oriente vers l'analyse du phénomène criminel et de l'administration de la justice, ce qui relève d'une tendance proprement américaine. De plus, les centres manifestent un intérêt pour le travail interdisciplinaire : on remarque en effet que, dans plusieurs cas, les chercheurs travaillant à un même projet ont reçu leur formation de base dans des disciplines différentes. Cette situation est toutefois nettement plus marquée au Département de criminologie que dans les deux autres centres où le personnel est composé, en très grande majorité, soit de psychologues soit de psychiatres.

Signalons enfin une dernière caractéristique : la recherche criminologique au Québec est une initiative des seules universités ; les gouvernements soutiennent cette recherche, mais ils n'en font pas encore eux-mêmes. Notons de plus que le personnel des recherches, encore limité, est composé de jeunes chercheurs, ce qui augure bien pour l'avenir.

Nous ne saurions terminer ces quelques remarques sur l'état actuel de la recherche criminologique au Québec sans souligner que ses perspectives d'avenir sont excellentes, puisqu'il y a non seulement de plus en plus de chercheurs et de fonds mis à leur disposition, mais aussi un plus grand intérêt de la part de l'État. En effet, la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec et le Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle ont fait appel aux chercheurs des trois institutions dans l'accomplissement de leurs travaux. Rappelons enfin que les chercheurs du Québec se rencontrent tous les deux ans depuis 1959, à l'occasion du Colloque de recherche sur la délinquance et la criminalité, ce qui leur permet de faire de fructueux échanges au sujet des recherches qu'ils poursuivent.

## I. LA RECHERCHE AU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### A. ALCOOLISME

#### 1) *Aspects socioculturels de la consommation d'alcool au Québec*

*Soutien financier* : Institut des brasseurs du Québec —  
*Direction* : Denis Szabo, Marie-Andrée Bertrand — *Chercheurs* : Aimé Raic, Étienne Vintze.

*Aperçu du projet* : Le but de cette étude était de mettre en évidence l'importance des facteurs socioculturels dans l'adoption des modèles de consommation. Les données recueillies proviennent de deux régions urbaines (Montréal et Drummondville) et d'une région rurale (zone rurale au nord-est de Montréal). Les deux principaux objectifs furent les suivants : a) étudier les types de consommateurs et les raisons de consommation ; b) étudier les opinions vis-à-vis de l'alcool et de l'alcoolisme.

Les hommes préfèrent la bière et les spiritueux et boivent plus et plus fréquemment que les femmes dont les préférences vont au vin. La fréquence de consommation est inversement proportionnelle à l'âge des consommateurs et plus élevée chez les célibataires. Les gens âgés préfèrent les spiritueux, les jeunes optent pour la bière, consommée en fin de semaine, à l'extérieur du foyer.

Pour l'attitude à l'égard de l'alcool : plus la fréquence de consommation et la quantité sont élevées, plus l'attitude est permissive. Les raisons invoquées pour boire sont d'ordre social plutôt qu'utilitaires et personnelles. Certaines circonstances favorisent l'usage de l'alcool : les noces, le temps des fêtes, les « parties ».

#### 2) *Modèles de consommation des boissons alcooliques chez un groupe d'adolescents*

*Soutien financier* : Institut des brasseurs du Québec —  
*Direction* : Denis Szabo, Ezzat Abdel Fattah — *Chercheurs* : Cécile Toutant, Roch Tremblay, Étienne Vintze.

*Aperçu du projet* : Il s'agit dans cette étude de voir quand survient la première « consommation » et quand s'établit la consommation régulière de l'alcool. Des variables factuelles influencent les modèles de consommation : l'âge, les compagnons et le lieu de la consommation sont étudiés. On s'intéresse aussi au

dynamisme psychologique à la base de la première consommation (motivations, influence des parents, etc.). Cette étude concernait des adolescents des écoles de métiers ainsi que des délinquants et non-délinquants.

## B. DÉLINQUANCE JUVÉNILE

### 3) Valeurs morales et délinquance juvénile

*Soutien financier* : Ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec, et Fondation Richelieu — *Direction* : Denis Szabo — *Chercheurs* : Francyne Goyer-Michaud, Denis Gagné.

*Aperçu du projet* : À partir de différents questionnaires portant sur les valeurs morales, les normes sociales et les jugements moraux, nous avons tenté de comparer les résultats de trois groupes bien distincts : justiciers, délinquants et non-délinquants. Nous avons pu observer qu'il y avait très peu de valeurs typiquement délinquantes : délinquants et non-délinquants partagent surtout les valeurs de leur sous-culture adolescente. Au point de vue des normes sociales, les délinquants ne diffèrent presque pas des deux autres groupes et partagent donc leurs normes, du moins sur le plan cognitif. Les jugements moraux sont plus nuancés et permettent d'isoler davantage les délinquants.

### 4) Délinquance juvénile à Montréal

*Soutien financier* : Conseil des Arts du Canada — *Direction* : Denis Szabo, Francyne Goyer-Michaud, Denis Gagné — *Chercheur* : Marc Le Blanc.

*Aperçu du projet* : Cette monographie traite d'une forme particulière d'inadaptation, à savoir la délinquance juvénile à Montréal et plus spécifiquement durant la période de 1964 à 1966. Après avoir précisé le contexte sociologique de cette délinquance par la description du volume et de la nature de celle-ci au Canada et au Québec, on étudie, à l'aide des statistiques policières, son évolution et ses caractéristiques dans le milieu montréalais pour la période allant de 1960 à 1966. Cette analyse est complétée par une étude au niveau des districts de police de la ville de Montréal, de façon à relier statut social et délinquance. Par la suite, elle rapporte une analyse sur la délinquance dans cinq strates sociales de l'île de Montréal dont trois strates aisées et deux strates ouvrières. Les caractéristiques de la délinquance mises en relation avec l'âge et le statut social seront le volume, la nature et la mobilité de la délinquan-

ce, la récidive et la délinquance en groupe. Ainsi un portrait de la délinquance juvénile sera dressé.

#### 5) *Inadaptation et classes sociales*

*Soutien financier* : Conseil des Arts du Canada — *Direction* : Denis Szabo, Francyne Goyer-Michaud, Denis Gagné — *Chercheur* : Marc Le Blanc.

*Aperçu du projet* : Définir et mesurer le comportement délinquant révélé a toujours présenté des difficultés aux chercheurs intéressés à cet aspect de la recherche criminologique. Ainsi, Nye et Short ont-ils, pour leur part, concentré leurs efforts sur la délinquance proprement dite, alors que Gough, avec son échelle de socialisation (test C. P. I.), s'est surtout attardé aux caractéristiques de la personnalité qui sont importantes pour la vie de groupe et les interactions sociales.

Quant à nous, nous présentons tout d'abord ces deux mesures complémentaires du comportement délinquant et rapportons leur validation en milieu canadien-français à Montréal. Puis nous donnons les résultats de l'analyse du volume et de la nature de la délinquance révélée dans deux classes sociales et y comparons également la délinquance officielle et la délinquance révélée. Dans la troisième partie, nous rapportons l'analyse de la socialisation, suivant les principes variables de notre recherche : classe sociale, âge, occupation et délinquance. Ceci nous permet de pousser l'analyse de la délinquance juvénile à Montréal plus en profondeur, de façon à étudier l'inadaptation dans deux milieux sociaux totalement différents.

#### 6) *Caractère social et déviance d'adolescents de milieux ouvrier et aisé*

*Soutien financier* : Conseil des Arts du Canada — *Direction* : Denis Szabo — *Chercheur* : Denis Gagné.

*Aperçu du projet* : L'évolution, la transformation, la diversification de la délinquance, son augmentation en milieu aisé ont entraîné un renouvellement des perspectives théoriques de la déviance, non seulement quant à sa définition, mais aussi quant à l'importance accordée aux différents facteurs étiologiques. Du point de vue fonctionnaliste, la classe sociale constitue une variable fondamentale dans l'analyse de la déviance par les barrières structurelles et culturelles qu'elle impose à ses membres. Cette approche, handicapée par une conception réifiée de la culture, des classes sociales et des valeurs, est insuffisante pour rendre compte de la déviance contemporaine. La



relation entre valeurs et déviance est envisagée dans une perspective renouvelée, tenant compte de l'influence des sous-cultures adolescentes, du phénomène de création culturelle qui vient de ces parasociétés et contrebalance la contrainte exercée par le milieu socioculturel ou la classe sociale.

Cette recherche a donc deux objectifs : a) exploration des valeurs et des attitudes des adolescents d'un milieu ouvrier et d'un milieu aisé de Montréal, distinguant les déviants des conformistes ; b) étude des relations entre délinquance, orientation aux valeurs et classe sociale. L'hypothèse centrale veut que la déviance soit conditionnée plus fortement par l'orientation aux valeurs que par l'appartenance à la classe sociale.

7) *Perception et relations interpersonnelles chez les adolescents adaptés et inadaptés*

*Soutien financier* : Conseil des Arts du Canada — *Direction* : Denis Szabo — *Chercheur* : Lise Deslauriers.

*Aperçu du projet* : Le but de la recherche est d'étudier la délinquance juvénile ou l'inadaptation sociale en termes de processus d'interaction sociale. L'hypothèse de base est que l'adoption d'un comportement antisocial et l'attrance vers un système de valeurs illégitimes résulteraient d'une perception inadéquate de soi et des autres et d'une déficience dans les relations de l'individu avec son milieu. Les relations interpersonnelles et les perceptions sont mesurées à l'aide du test Rep de Kelly (1955). Ce test est administré à deux groupes d'adolescents adaptés et inadaptés en contrôlant l'effet de la classe sociale.

L'hypothèse de base est confirmée. Les sujets adaptés ont une perception plus positive d'eux-mêmes et des autres. Ils acceptent mieux les membres de leur famille, leurs amis, les personnes qui exercent quelque autorité. Ils valorisent davantage les personnes, les comportements, les normes et les valeurs acceptés par la société. La classe sociale n'a aucune incidence sur les perceptions de soi et des autres, sur la qualité des relations interpersonnelles.

8) *Délinquance sexuelle juvénile*

*Soutien financier* : Ministère de la Santé du Québec — *Direction* : Denis Szabo, Francyne Goyer-Michaud — *Chercheurs* : Claude Crépault, Jean-Yves Desjardins, René Tounisoux, Maria-Teresa Miralles.

*Aperçu du projet* : Éducation sexuelle donnée par les parents et comportements sexuels des adolescents et adolescen-

tes (16-18 ans). Double objectif : une analyse objective du comportement sexuel révélé chez les adolescents et adolescentes et une analyse subjective des causes qui ont amené ces individus à avoir telle ou telle forme de comportement sexuel, tel ou tel degré de socialisation. Parmi les causes qui peuvent influencer le comportement sexuel, nous privilégierons l'éducation sexuelle donnée par les parents aux enfants en fonction de leurs attitudes, techniques et constance disciplinaire. Nous mettrons ensuite en corrélation ces différents éléments avec le comportement sexuel révélé chez les adolescents et avec leur degré de socialisation (indice du profil délinquant et non délinquant). En conclusion, nous tenterons, si nos résultats nous le permettent, de réaliser une nouvelle définition du délinquant sexuel.

9) *Projet de dépistage et de prévention de la délinquance en milieu scolaire*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Thérèse Limoges, Denis Gagné — *Chercheur* : Daniel Marineau.

*Aperçu du projet* : Mettre sur pied un système de prévention de la délinquance en milieu scolaire, système qui sera rattaché à des clubs de prévention en milieu libre et aux organismes communautaires. Il s'agit d'une étude pilote dont l'objectif principal consiste à élaborer un programme d'entraînement du personnel affecté à la prévention.

C. POLICE

10) *La police au Québec*

*Soutien financier* : Institut canadien d'administration publique — *Direction* : Denis Szabo, José M. Rico, Guy Tardif — *Chercheurs* : André Forest, Jocelyn Blais, Constance Bennett, Diane Ménard.

*Aperçu du projet* : Trouver des critères rationnels pour guider l'administration dans l'accomplissement de sa mission de police. Plus précisément, nous nous proposons d'établir : a) *quant aux effectifs* : des seuils minima et maxima du nombre de policiers requis pour une agglomération donnée, affligée d'une criminalité connue ; b) *quant aux services* : à quel niveau se situe l'ampleur optimale d'un service, c'est-à-dire combien de services de police devrait-il y avoir au Québec ?

Pour aboutir aux résultats désirés, nous procéderons à un inventaire des ressources policières disponibles au Québec en

groupant les municipalités selon leur population. Dans chaque groupe, des villes types seront choisies aux fins d'effectuer : a) un sondage d'opinion dans le public ; b) une enquête d'attitude auprès des policiers ; c) des observations participantes ; d) un relevé de la criminalité et des demandes de service ; e) une analyse des types et des quantités de services rendus ; f) une étude du personnel de la police ; g) un inventaire des équipements et des ressources matérielles ; h) un examen des structures de l'organisation policière ; i) la mesure de l'ingérence politique. — Problèmes à étudier : a) inégalité du citoyen devant la justice ; b) difficulté d'atteindre les objectifs ; c) ingérence politique ; d) professionnalisation des policiers ; e) police et droits fondamentaux de la personne humaine.

11) *Enquête d'opinion publique sur la police au Québec*

*Soutien financier* : Commission Prévost — *Direction* : José M. Rico, Guy Tardif — *Chercheurs* : Constance Bennett, Jocelyn Blais, André Forest, Diane Ménard.

*Aperçu du projet* : Sondage de l'opinion publique dans cinq villes du Québec sur leurs corps de police : a) statut professionnel du policier ; b) fonctions de la police ; c) moyens d'action ; d) organisation policière. Cette enquête est reprise auprès des policiers de ces villes.

D. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE

12) *Enquête d'opinion publique sur la justice criminelle au Québec*

*Soutien financier* : Commission Prévost — *Direction* : André Normandeau, Ezzat Abdel Fattah — *Chercheurs* : Claude Gaulin, Bernard Goulet, André Grenier, Jean-Pierre Lussier.

*Aperçu du projet* : Connaître les attitudes populaires au sujet : a) des avocats criminalistes ; b) des juges (au criminel) ; c) de la procédure criminelle et judiciaire ; d) de la philosophie pénale (humanitarisme et réhabilitation). Échantillon de la population générale à l'échelle de toute la province de Québec. Regroupements des attitudes avec les variables indépendantes coutumières : région, sexe, âge, éducation, occupation, revenu, contacts ou non avec la justice, ethnie, état civil, enfants ou non.

13) *Enquête d'opinion publique auprès des criminalistes de Montréal*

*Soutien financier* : Commission Prévost — *Direction* : Jac-

ques Fortin, Jean-Pierre Lussier, Jean-Louis Beaudouin, André Normandeau — *Chercheurs* : *idem*.

*Aperçu du projet* : Connaître les attitudes des criminalistes de Montréal au sujet : a) de leur profession ; b) de leurs clients ; c) de l'appareil judiciaire (poursuite, procès, procédure) ; d) de la politique criminelle (pénologie). Échantillon de tous les criminalistes de la région de Montréal. Regroupements des attitudes avec l'âge, le nombre d'années de pratique, procureur de la couronne *vs* avocat de la défense.

14) *Les Québécois s'interrogent sur la criminalité et les mesures correctionnelles*

*Soutien financier* : Commission Prévost — *Direction* : André Normandeau.

*Aperçu du projet* : Connaître les attitudes populaires au sujet : a) de la criminalité, des agences de corrections, de la réhabilitation ; b) des contacts avec les criminels lorsque ces derniers reviennent dans la communauté ; c) d'une carrière dans un champ criminologique appliqué. Échantillon de la population générale à l'échelle du Montréal métropolitain. Regroupements des attitudes avec la langue seulement (Canadiens français et Canadiens anglais) et comparaison avec une étude américaine semblable.

15) *Les praticiens de la justice s'interrogent sur leur profession*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : André Normandeau — *Chercheurs* : Pierre Dupuis, John Zembrosky.

*Aperçu du projet* : Connaître les attitudes de ceux qui travaillent dans le domaine criminologique (au niveau de la probation, des institutions et de la libération conditionnelle) au sujet : a) de leurs attitudes vis-à-vis des criminels ; b) de leurs attitudes vis-à-vis du système judiciaire et pénal ; c) de leur façon de voir leur profession ; d) de leur satisfaction au travail ; e) de leur vision futuriste et idéale de leur profession. Échantillon à travers le Canada.

## E. PÉNOLOGIE

16) *Les mesures alternatives à l'emprisonnement*

*Direction* : José M. Rico — *Chercheurs* : Paule Cormier, Ezzat Abdel Fattah, Guy Lemire, Guy Tourangeau.

*Aperçu du projet* : Évaluation de la peine d'emprisonnement au Canada et en particulier de son usage par rapport aux autres sanctions pénales prévues par le Code. L'étude portait sur les différentes mesures offertes par les législations positives ou la pratique pénitentiaire et pouvant éventuellement remplacer la peine de prison.

### 17) *Écologie carcérale*

*Soutien financier* : Ministère de la Santé du Québec — *Direction* : Henri F. Ellenberger — *Chercheurs* : Maryrose Lette, André Thiffault, Jean Dozois.

*Aperçu du projet* : Il s'agit d'appliquer pour la première fois à la criminologie et à la pénologie les notions nouvellement élaborées par la psychologie du comportement, notamment celles du « territoire » et de la « hiérarchie sociale », et de les utiliser en vue d'applications cliniques et thérapeutiques. La recherche comporte quatre phases : a) minutieuse analyse écologique et sociologique du milieu humain constitué par les patients de l'Institut Philippe Pinel, tel qu'il existe actuellement à la prison de Bordeaux ; b) confrontation entre la structure socio-écologique mise en évidence par les recherches précédentes et la psychopathologie de la vie carcérale ; c) le transfert de l'Institut Philippe Pinel aux nouveaux bâtiments actuellement en construction fournira une occasion unique d'étudier comment se reforment les territoires et hiérarchies sociales dans un nouveau milieu ; d) élaboration des conclusions de la recherche du point de vue prophylactique et thérapeutique.

### 18) *Élaboration de typologies et de tables de prédiction pour les détenus des pénitenciers de la région du Québec*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Denis Szabo, Justin Ciale — *Chercheurs* : 1<sup>re</sup> étape : Pierre Landreville, Daniel Élie, Ezzat Abdel Fattah, Claude Perron, Sol Shuster ; 2<sup>e</sup> étape : Pierre Landreville, Renée Colette, Yves Lecomte, André Payette.

*Aperçu du projet* : Cette recherche s'est effectuée en deux étapes : la première année a été consacrée à une analyse du succès postinstitutionnel des détenus libérés de quatre institutions pénitentiaires de la région de Québec. L'équipe a aussi établi, au moyen du *predictive attribute analysis* et de l'*association analysis*, des typologies de délinquants et des probabilités de succès

pour les détenus des sous-groupes formés. La seconde partie de la recherche, effectuée l'année suivante, a constitué à valider les taux de succès établis au moment de la première étape.

19) *Évaluation de plusieurs échelles d'attitudes*

*dans une population pénitentiaire canadienne-française*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Denis Szabo, Marcel Fréchette — *Chercheurs* : 1<sup>re</sup> année : Pierre Landreville, Renée Collette, Yves Lecomte, Guy Pellerin ; 2<sup>e</sup> année : Pierre Landreville, Daniel Élie, François-Xavier Ribordy.

*Aperçu du projet* : a) Tenter d'évaluer plusieurs échelles d'attitudes quant à leur capacité de prédiction et aux relations avec leur fondement théorique. Ces échelles d'attitudes seront administrées à environ 400 détenus des pénitenciers de la région du Québec. Ces détenus constituent un échantillon représentatif de tous les détenus canadiens-français des pénitenciers de la région du Québec. b) Ayant obtenu une meilleure connaissance de la personnalité de ces détenus au moyen des instruments élaborés dans la première partie du projet, nous ferons une brève étude sur la répartition des 400 détenus selon les institutions pénitentiaires. Ceci constituera une première évaluation du processus de classement effectué dans les pénitenciers de la région du Québec.

20) *Projet pilote d'études collégiales  
en milieu carcéral*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Thérèse Limoges, Marcel Fréchette, Mounir Rafla — *Chercheurs* : à déterminer.

*Aperçu du projet* : Il s'agit d'un projet pilote d'études collégiales en milieu carcéral. Un groupe de 30 détenus sera sélectionné en fonction de critères psychologiques, scolaires et criminologiques. Le programme de la 1<sup>re</sup> année collégiale sera dispensé en trois sessions. Un soutien criminologique et pédagogique sera offert aux détenus-étudiants durant l'expérience.

21) *Études des établissements de détention*

*et de traitement pour criminels anormaux ou dangereux*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Marcel Fréchette, André Thiffault — *Chercheur* : André Thiffault.

*Aperçu du projet* : Cette étude portera sur les principaux établissements d'avant-garde qui, en Europe et en Amérique du

Nord, se spécialisent dans la détention et le traitement des criminels anormaux ou dangereux. Une liste sera d'abord dressée des établissements pénitentiaires et des centres thérapeutiques qui sont à l'avant-garde dans ce domaine et qui, au cours des dix dernières années, ont mis au point des formes nouvelles et efficaces de traitement intensif de ces criminels. Le but visé est de faire ressortir, par une étude fouillée et rigoureuse de chacune de ces institutions et en même temps par des comparaisons entre elles, les facteurs qui déterminent un contrôle institutionnel efficace et une resocialisation valable de ce type de criminel. Pour cela, un modèle d'enquête sera élaboré et une technique d'observation participante sera mise au point.

La visite et l'étude des plus représentatifs de ces établissements seront entreprises. Les principaux points qui feront l'objet d'une analyse approfondie sont : les structures d'encadrement de la population criminelle qui sont utilisées (architecture, disposition des lieux, mesures de sécurité, effectifs de surveillance, etc.); la nature et le rôle du personnel spécialisé, administratif et clinique; les méthodes de traitement; les résultats obtenus.

#### 22) *Recherche sur trois centres de rééducation*

*Soutien financier* : Ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec — *Direction* : André Normandeau — *Chercheurs* : Maurice Cusson, Suzanne Laflamme-Cusson, Jean-Pierre Lussier, Raymond Gendron, André Perron.

*Aperçu du projet* : Étude, à l'aide d'observations et de questionnaires, des relations sociales au sein des unités de vie des institutions, en particulier des comportements et des attitudes des élèves dans leurs relations avec leurs éducateurs. Étude des facteurs qui contribuent à influencer le climat de relations interpersonnelles dans ces institutions.

### F. DÉLINQUANCE FÉMININE

#### 23) *Étude comparative de la criminalité féminine*

*Soutien financier* : Conseil des Arts du Canada — *Direction* : Marie-Andrée Bertrand — *Chercheurs* : André Payette, Paul Doucet, Rodica Stanoiou, Marianne Harvey, Henrik Tham, Roger Renaud.

*Aperçu du projet* : Il s'agit d'une étude transculturelle de la criminalité des femmes et de la délinquance des jeunes filles dans huit pays, en vue de dégager des « représentations sociales » touchant la femme, ses rôles, les valeurs dont elle est gardienne, et en vue de mettre en lumière l'image de soi de la délin-

quante et de la criminelle, image de soi comparée à celle de la non-délinquante dans chaque pays, mais comparée aussi de pays à pays et d'hommes à femmes. Pays à l'étude : deux républiques socialistes (Pologne et Hongrie), deux pays d'Europe de l'Ouest (France et Belgique), deux pays d'Amérique du Nord (Canada anglais et français et États-Unis) et deux pays d'Amérique latine (Venezuela et Haïti).

Trois niveaux d'analyse représentant aussi des instruments de travail sont utilisés : les codes pénaux des pays à l'étude dans leurs provisions spécifiques touchant la femme; les statistiques criminelles, policières et judiciaires, indiquant le volume relatif et la nature spécifique de la criminalité des femmes; enfin l'image de soi à travers un test visant à mesurer la capacité des répondants de se percevoir en termes d'agent-acteur ou objet-spectateur (hommes et femmes, criminels et groupes contrôles non criminels, jeunes et adultes). L'analyse statistique faite au moyen du programme étalage (langage fortran) tend à rendre compte des différences attribuables aux principales variables : sexe, délinquance ou non, ethnique, âge.

## II. LA RECHERCHE À LA CLINIQUE DE PSYCHIATRIE LÉGALE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

### 1) *Le processus de criminalité : la criminalité d'habitude*

*Soutien financier* : Octroi fédéral-provincial pour la santé mentale — *Direction* : Bruno Cormier — *Chercheurs* : Bruno Cormier, J. M. Sangowicz, M. Kennedy, A. Obert, R. A. Washbrook, A. T. Galardo, R. Boyer, A. L. Thiffault, P. J. Williams, L. Keitner.

*Aperçu du projet* : Cette recherche à longue portée est une étude de l'incidence, du développement et de l'aboutissement de la criminalité d'habitude, et de la personnalité des criminels. Elle s'efforce de retracer le cours de développement naturel de la criminalité, en tenant compte tout particulièrement du temps et de l'essence de l'implication aux modalités de délinquance de la part des criminels d'habitude. Un système de classification des criminels d'habitude a donc été établi : 1°) *Le délinquant primaire*, c'est-à-dire le criminel adulte qui en son état latent, soit avant la puberté (entre 6 et 12 ans), développe une prédisposition à la criminalité d'habitude profondément



enracinée dans sa personnalité, prédisposition qui persiste tout au cours de l'adolescence, et qui, transformée et renforcée aboutit à la criminalité à l'âge adulte. 2<sup>o</sup>) *Le délinquant secondaire*, c'est-à-dire le criminel adulte essentiellement dépourvu de prédisposition à la délinquance à longue portée au cours de son état latent, mais qui devient sérieusement impliqué au cours de l'adolescence et garde cette tendance au crime au cours de sa vie adulte. 3<sup>o</sup>) *Le délinquant tardif*, c'est-à-dire l'homme qui a échappé à la délinquance grave jusqu'à sa maturité, alors qu'il devient épisodiquement ou chroniquement un criminel d'habitude. La méthodologie a comporté des entrevues cliniques de criminels d'habitude de divers âges et l'observation dans un aussi grand nombre de cas que possible de leurs allées et venues tant dans le cadre de la prison qu'à l'extérieur. On trouvera ci-dessus des comptes rendus des divers aspects de l'étude.

a) *Le criminel d'habitude et les sentences qui lui sont imposées*. Partant du principe que la protection de la société est le principal déterminant du type et de la sévérité du châtement infligé au criminel et que le moyen le plus efficace d'y arriver c'est de connaître le criminel lui-même, il devient indispensable d'établir une collaboration entre le droit et les sciences du comportement. Il faut donc étudier le problème des sentences dans l'un de ses aspects les plus complexes et les plus troublants, soit le châtement du criminel d'habitude. Il s'agit de découvrir un compromis qui puisse servir les fins de la société en causant le moins de tort au criminel et qui puisse en même temps engendrer les mesures les plus appropriées en vue de sa réintégration éventuelle dans la communauté.

L'étude traite de 184 récidivistes pénitentiaires qui sont des délinquants primaires et secondaires, c'est-à-dire des criminels d'habitude. Un total de 555 sentences leur avaient été imposées. Près des trois quarts des détenus examinés (72,3% ou 133 sur 184) ont passé plus de la moitié de leur vie au pénitencier, depuis l'âge de 16 ans, alors qu'ils furent incarcérés ; 25,5% (ou 47 sur 184) avaient passé plus de 75% de leur vie d'adultes au pénitencier.

La statistique des récidivistes vient soutenir le point de vue selon lequel l'aspect préventif du mode de sentence ne remplit pas ses deux principales fonctions : protéger la société et socialiser le criminel. Les auteurs préconisent la détention correctrice comme solution de compromis, eu égard aux exigences de la société en même temps qu'à celles de la thérapie.

Dans leur optique, la durée de la sentence imposée au criminel d'habitude ne devrait pas excéder une période de 6 années, répartie comme suit : 1) une sentence d'au moins deux ans à être purgée dans un « milieu » spécial à l'intention de ce type de criminels et pourvu de tous les moyens de traitement et 2) le reste de la durée de la sentence à être purgée, sous surveillance, au sein de la communauté. Les auteurs proposent certaines mesures à mettre en œuvre dans les cas de défaillance de criminels récidivistes purgeant une sentence dans une maison de correction.

b) *La privation excessive de la liberté.* L'objet de cette étude est la perte de la liberté comme forme de châtement et les effets psychologiques chez ceux qui subissent cette privation excessive de la liberté.

Les commentaires ont été formulés à partir d'une étude faite auprès de vingt et un prisonniers d'un institut pénal à sécurité maximale. Dans ce groupe, seize des sujets sont des délinquants primaires et cinq des délinquants secondaires. Tous sont des prisonniers non contrôlés, i.e. des prisonniers qui, pour des causes qui résident à la fois dans la psychopathologie individuelle et la psychopathologie du milieu dans lequel ils vivent, deviennent une source de danger pour un temps indéfini pour l'institution et son personnel, pour eux-mêmes et les autres détenus, ou pour la société, en cas d'évasion. La ségrégation punitive de ces prisonniers considérés « dangereux » consiste à les garder en cellule vingt-trois heures et demie par jour pour une période indéfinie.

Les résultats de l'étude montrent que la privation de la liberté comme forme de châtement est accompagnée d'une régression émotionnelle qui varie pour chaque individu, mais qui reste un phénomène constant pour tous. Paradoxalement, la privation de la liberté pour le récidiviste, au lieu de produire les effets attendus, à savoir la protection de la société et le redressement de l'individu, prévient très souvent ou retarde une progression vers des valeurs socialisantes, maintient et fixe davantage une régression déjà existante. Trois modes principaux de réactions ont été constatés : une agression mobilisée soit vers le suicide soit vers l'homicide, et un repliement sur soi qui consiste à bâtir une vie intérieure remplie de fantasmes égosyntoniques ou égodystoniques. Entre ces trois états se trouve une condition intermédiaire, appelée « état de rage ». Cet état de rage est un rond-point d'où le prisonnier s'oriente

vers une des trois réactions citées plus haut. Il peut revenir au carrefour et prendre une autre direction, car ces trois réactions sont interchangeable.

Il ressort donc qu'il est illusoire de croire que la privation excessive de la liberté peut être un moyen de défense sûr : non seulement change-t-elle le prisonnier, mais aussi le geôlier et, par extension, la société qu'il représente. Les prisons, tout aussi longtemps qu'elles seront nécessaires, doivent être un laboratoire pour l'étude de la psychopathologie de la liberté.

c) *Le criminel d'habitude et sa famille.* Le cadre de cette communication se limite à la famille ayant produit plusieurs délinquants, et porte sur l'examen de ses membres pris individuellement et sur le groupe familial comme tel.

Le rapport fait état de 115 familles documentées, y compris les cinquante dont il avait été question à la 3<sup>e</sup> conférence de recherche sur la délinquance et la criminalité en 1962. Trois questions importantes sont envisagées : 1) quand et à quel moment débutent et cessent la délinquance et la criminalité dans les familles qui ont produit plusieurs criminels ? 2) pourquoi ces familles produisent-elles des criminels d'habitude ? 3) qu'y a-t-il à faire ?

En fonction de ces questions, quelques-unes des constatations et des tendances sont les suivantes : 1) À quelques exceptions près, ces familles sont défavorisées et appartiennent au groupe bien défini des familles à problèmes multiples. Dans ces familles, les trois éléments étiologiques déterminants de la criminalité — la constitution ou les talents naturels, le milieu et les éléments acquis ou psychologiques — coexistent et s'alimentent les uns les autres. 2) Le crime est un expédient de survivance au jour le jour et constitue un accommodement. 3) Faire naître des possibilités pour ces criminels sérieusement marqués n'est pas une solution, car les familles produisant des criminels multiples ne sont pas en mesure d'en tirer parti. Ils sont frappés d'une sorte d'« individualité sociale » et doivent être traités comme des invalides et être aidés comme il convient à chaque individu.

En guise de conclusion, l'étude propose un certain nombre de questions qui devraient faire l'objet de recherches plus poussées.

d) *Le criminel d'habitude et le travail.* Cette étude porte sur les modalités et les antécédents occupationnels du criminel d'habitude considérés comme solutions possibles pour corriger l'inhabileté du criminel d'habitude à garder un emploi

stable. En somme, l'enquête touche le sens du travail pour les criminels d'habitude et recherche les raisons pour lesquelles ils ne travaillent pas. Des modalités observées par contacts personnels avec les criminels, souvent durant plusieurs années et à travers les dossiers des prisonniers, il ressort que certains d'entre eux manifestent une aversion pour le travail alors que d'autres s'abstiennent de chercher un emploi à cause de leur dossier criminel. L'étude des dossiers démontre que, parmi ceux qui travaillent, certains ont eu trop peu d'emplois et d'autres en ont eu trop. L'étude fait état des raisons qui expliquent ce phénomène.

Il apparaît que le dossier de travail en prison correspond rarement aux habitudes et modalités de travail à l'extérieur. Le plus souvent le criminel d'habitude devient un bon travailleur durant son incarcération. La recherche indique qu'il importe d'envisager le travail non en termes d'un accroissement de savoir-faire mais comme une ambiance qui puisse permettre de faire tomber plusieurs des barrières psychologiques (envers le travail) qui empêchent les criminels d'utiliser leurs connaissances et de mettre leur potentiel en valeur.

e) *Étude de cinquante jeunes délinquants pénitentiaires, entre 15 et 25 ans.* L'étude retrace les débuts du criminel d'habitude, l'incidence de la délinquance juvénile endurcie et le passage à la criminalité adulte. La recherche a porté sur cinquante détenus pénitentiaires entre 15 et 25 ans. Vingt-deux appartenaient au groupe de délinquance primaire, le reste, vingt-huit, au groupe de délinquance secondaire. L'étude présente une description et une analyse de ces deux groupes qui offrent des différences de personnalité fondamentales nonobstant le fait que leur délinquance soit parfois d'égale gravité.

Le délinquant primaire éprouve une difficulté fondamentale à avoir des relations avec d'autres ; depuis sa tendre enfance, il est un individu qui est incomplètement socialisé. La difficulté du point de vue du traitement consiste à tirer parti de ses quelques qualités, à faire remonter en surface le potentiel qu'il possède. Il ne s'agit pas ici de rééducation mais plutôt de mise en valeur des possibilités latentes. Pour une large part son comportement désordonné tient au fait que seules ses impulsions agressives sont mobilisées et qu'elles ne sont pas contrebalancées par son potentiel latent dans une relation réciproque. Le délinquant secondaire est lui aussi agressif et commet des délits, mais il est malheureux de son sort : la difficulté d'ordre théra-

peutique, dans ce cas, est plutôt de parfaire le processus d'apprentissage de la vie qui a failli à un moment donné.

Le fait qu'il n'ait pas commis d'acte de délinquance avant l'adolescence, stade avancé du processus de socialisation, laisse supposer qu'il a disposé de moyens de défense, bien que faibles et insuffisants au cours de la crise de l'adolescence. Dans ce dernier cas, il importe de stimuler le développement, de manière à renforcer ses moyens et à lui permettre d'en faire un meilleur usage afin d'affronter les frustrations de la vie sans tomber dans la criminalité. Les différences révélées par l'étude sont si fondamentales qu'il faudrait songer, dans une institution thérapeutique fermée, à séparer ces deux groupes et à employer une thérapeutique distincte pour chacun.

f) *Comportement antisocial et état psychopathologique.*

La criminalité peut être accélérée et être le symptôme d'un état pathologique tel qu'une dépression réactionnelle ou récurrente, une crise de manie dépressive ou quelque autre affection psychiatrique chez un individu généralement dénué de tendances criminelles. L'étude tente d'identifier ces divers états pathologiques et de proposer une thérapie efficace. L'enquête a comporté des contacts personnels, la consultation des dossiers de cours de justice, de pénitenciers, d'agences de service social et d'hôpitaux. La criminalité d'habitude apparaît tôt dans le cycle de vie et le fait qu'elle se prolonge durant plusieurs années manifeste un trouble caractériel grave accompagné d'un traumatisme du moi qui parvient à maturité tard dans la vie. Les désordres caractériels peuvent toutefois dégénérer en psychoses nettement caractérisées sous l'effet de la tension d'incarcérations répétées ou de durée excessive, ou d'une privation de liberté trop prolongée employée comme mesure disciplinaire.

g) *Délits sexuels.* L'étude traite du comportement des délinquants épisodiques en tant que symptôme d'un état psychopathologique. L'étude dresse un parallèle entre l'évolution naturelle de certaines maladies mentales récurrentes et un type de délinquance dit récidivisme épisodique, lequel est caractérisé par la perpétration de deux actes criminels ou plus, ou par de courtes périodes de comportement criminel encadrées dans un régime de vie par ailleurs respectueux des lois. Un parallèle se retrouve dans certaines conditions psychopathologiques récurrentes, c'est-à-dire des périodes de maladie qui se produisent dans un bon état de santé sans aucune détérioration. Les auteurs retracent le déroulement de quatre cas de comportement cri-

minel épisodique, ainsi que les similarités et les différences d'un épisode à l'autre. Il a été établi que dans chaque cas le comportement délictuel était un symptôme parmi d'autres d'un état psychopathologique. S'il est vrai qu'il est plus apparent, il n'est pas toujours plus significatif en ce qui concerne la compréhension de la pathologie totale. Les implications thérapeutiques dans le cas de cet état sont essentiellement les mêmes que dans d'autres états sans délinquance. Les problèmes qui entravent le traitement proviennent surtout d'éléments d'ordre social ou juridique.

Bien qu'il soit nécessaire de faire la psychogenèse et l'historique du dernier délit, l'étude laisse entendre que c'est au cours du premier épisode qu'apparaissent le plus clairement les conflits profonds. Bien plus, la période exempte de symptômes est quelquefois plus révélatrice que la criminalité pour comprendre l'incidence, l'évolution et la cessation des incidents criminels. C'est au cours de ces périodes d'accalmie qu'il devient possible de percevoir les forces qui gardent l'individu dans le giron de la loi, de même que la perte progressive de contrôle qui finit par conduire à l'acte de délinquance.

*h) Le récidivisme épisodique.* Cette recherche porte sur un groupe dont la criminalité est restreinte à deux épisodes ou plus, séparés par des périodes de comportement paisible. Les objectifs sont les suivants : 1) établir le diagnostic de la personne en cause, dont l'état peut s'étendre depuis la dépression et l'anxiété jusqu'à un effondrement grave causé par une névrose ou une psychose et 2) examiner les implications pénologiques et thérapeutiques. Les études sont fondées sur l'examen de 50 récidivistes épisodiques entrevus au pénitencier, en cours de liberté surveillée ou conditionnelle, à la demande de juges ou d'agences de réhabilitation ou, enfin, à leur propre demande. L'étude présente quelques cas qui illustrent les types de récidivisme épisodique les plus fréquents.

Trois stades d'état émotif sont décrits : le stade prédélictuel, l'état délictuel et l'état postdélictuel. Les tendances suivantes ont été notées avec leurs implications psychologiques et pénologiques : 1) la perpétration récurrente d'actes délictuels est invariablement le symptôme d'un état psychopathologique ou la répétition d'un conflit causé par une névrose ; 2) les récidivistes épisodiques, en regard des criminels d'habitude, sont socialement beaucoup plus normaux, *i. e.* font preuve d'un ajustement personnel ou social normal en apparence ; 3) les récidivistes épiso-

diques sont rarement alcooliques, mais l'on retrouve chez eux une tendance marquée à boire ; 4) un phénomène fréquemment observé est la gravité progressive des délits, *i. e.* second délit plus grave que le premier et ainsi de suite ; 5) le même phénomène, mais en décroissance, a aussi été observé ; 6) la criminalité « à l'occasion » est le résultat d'un mal psychiatrique spécifique et, dans ce cas, les délits ont tendance à se ressembler ; 7) la criminalité est toujours l'expression d'un conflit irrésolu ; 8) une autre tendance est la « mutation », *i. e.* l'état d'un homme qui, au cours d'une période de quinze ans, peut traverser plusieurs crises personnelles dont quelques-unes s'accompagnent d'actes délictuels et d'autres pas ; 9) la différence majeure entre les criminels d'habitude et les récidivistes épisodiques est que ces derniers sont capables d'apprendre, souvent par eux-mêmes ; en somme, leur expérience vécue constitue le traitement.

Les auteurs affirment que le traitement de ce type particulier de récidivisme a donné de très bons résultats et ils déplorent le fait qu'à l'exception de quelques initiatives isolées, il n'existe pas encore de traitement pour le criminel.

*i) Étude de la famille et de la pathologie familiale.* Cette recherche est une vaste étude multidimensionnelle de l'influence de la famille sur la propension au crime. Un aspect a trait à un groupe de criminels ayant perpétré un acte criminel au sein même de la famille, tel que l'inceste, le meurtre d'un conjoint ou un autre délit tombant sous le coup de la loi sur la délinquance juvénile ou d'autres lois relatives à la protection de la famille. Un autre aspect est une recherche continue de la pathologie au sein de la famille elle-même, de nature à produire un ou plusieurs délinquants ou criminels parmi ses membres. La méthodologie comporte des interviews cliniques et la surveillance d'un aussi grand nombre de cas que possible. Des visites à domicile furent faites chaque fois que possible et des renseignements supplémentaires furent obtenus des complices, des dossiers pénitentiaires, des agences de réhabilitation et de service social ainsi que d'autres sources.

L'objet visé fut d'examiner aussi complètement que possible les structures familiales afin de formuler des concepts cliniques de traitement de l'individu comme de la famille, aussi bien qu'une politique sociale plus ouverte. Deux publications réunies sous le titre *le Processus criminel-criminalité persistante*, soit *le Criminel endurci et sa famille* et *le Criminel endurci et le travail*, ont trait à cette étude et font partie d'une série d'écrits sur le sujet.

j) *Psychodynamique de l'inceste père-fille*. Il s'agit d'une étude de l'inceste entre père et fille par des hommes n'accusant aucune déviation criminelle ou sexuelle. L'inceste est envisagé principalement en fonction de la psychopathologie du père. L'étude a porté sur 27 cas. La majorité des sujets étaient d'intelligence normale ou au-dessus de la normale, et jusqu'au moment de commettre l'inceste, ils s'étaient avérés bien adaptés au point de vue occupationnel et social. C'était généralement de bons travailleurs, parmi lesquels se trouvaient des travailleurs spécialisés.

Le processus psychopathologique du père peut se définir en cinq stades : 1) la fille est substituée à la mère ; 2) la fille est substituée non pas à l'épouse mais à la fille qu'il avait fréquentée plusieurs années auparavant ; 3) phénomène parallèle, le père a aussi l'illusion d'être toujours le jeune homme qu'il était lorsqu'il faisait la cour à son épouse ; 4) l'épouse en est venue à symboliser la mère rébarbative ; 5) la fille elle-même s'est transformée en la mère que le père a connue dans son enfance. D'autres constatations établissent que l'inceste, une fois découvert, se répète rarement. La découverte entraîne la rupture des rapports familiaux préexistants. Elle entraîne ou la séparation des participants ou un réaménagement des rapports comportant des entraves conscientes à l'inceste.

k) *Psychodynamique de l'homicide commis en union conjugale*. Cette étude décrit certains aspects de la psychopathologie d'hommes qui ont tué une femme à laquelle ils étaient liés conjugalement ou avec laquelle ils vivaient dans une union équivalente. Les huit cas qui font l'objet de l'étude furent examinés huit ans après le meurtre. L'objectif était moins de retracer, au cours de la tendre enfance, des indices qui eussent été susceptibles de prédéterminer l'événement que de refaire avec les sujets le cheminement de l'union qui avait abouti au meurtre.

L'étude révèle un schème qui se répète et qui peut se décrire comme suit : il est évident qu'il existait un attachement fort de la part des hommes à la femme qu'ils ont tuée. Ils avaient besoin l'un de l'autre non seulement pour leur bien-être mais aussi pour le contraire, à cause de leurs problèmes. Cependant, même lorsqu'ils furent conscients de l'apparition d'éléments perturbateurs, voire même du danger que présentait la vie en commun, les maris se sentirent incapables de prendre une décision définitive. Le meurtre s'est produit dans un moment d'intense émotion alors qu'ils avaient le sentiment qu'il était devenu



inconcevable de poursuivre l'union et impossible d'y mettre fin. Les sujets étaient vraiment incapables d'affronter une perte. Par le meurtre, ils ont reconnu ce qu'ils s'étaient jusque-là refusé à admettre, soit qu'une véritable union conjugale était irrévocablement perdue. Conséquemment, l'expérience, pour tragique et coûteuse qu'elle soit, leur a permis de reconnaître une perte par la suite et de la subir sans effets désastreux pour eux-mêmes et pour les autres.

1) *La famille et la délinquance.* Le point de départ de l'étude est le rôle de la famille comme agent de transmission et catalyseur d'un système de valeurs, spécifiquement de caractère criminel. Le rapport traite du délinquant adulte dans deux structures familiales : celle dans laquelle les individus sont nés et celle qu'ils ont eux-mêmes créée. L'étude se penche : 1) sur les familles au sein desquelles les conflits interpersonnels de même que les tensions externes conjuguées contribuent à provoquer un comportement criminel chez l'un des membres adultes ; 2) sur la transmission des valeurs de délinquance observées dans deux types de familles : celles qui produisent un seul délinquant d'habitude et celles qui engendrent plusieurs enfants délinquants et adultes criminels.

Au cours de la première phase de l'étude sont examinés 176 sujets venus tardivement au crime, dont 115 sont mariés et 102 n'ont commis leur premier délit qu'après leur mariage. Les chercheurs étudient la famille que ces criminels adultes ont créée et s'efforcent de déterminer dans quelle mesure la criminalité peut être attribuée au conflit existant dans les multiples relations interpersonnelles du milieu familial. Ils concluent que, pour les types de familles mentionnés, le châtement est rarement une solution efficace. Compte tenu du fait que les interrelations familiales ont mené à la criminalité, ils estiment plutôt que la réhabilitation doit tendre à assainir les assises de la famille.

La seconde partie décrit comment les valeurs de délinquance sont transmises par deux types de familles ayant produit des délinquants. Deux groupes de cinquante familles sont examinées. Les familles du premier groupe se classent parmi celles qui ont produit un délinquant d'habitude, coupable de délits graves, lequel est un mâle qui n'est ni fils unique ni enfant unique, et dont les frères et sœurs sont adultes et non criminels. Dans le second groupe, les cinquante familles étudiées comptent 144 filles et 249 fils. Parmi ceux-ci, se trouvent 149 délinquants notoires.

*m) Privation de liberté.* Cette étude trace l'histoire de la privation de la liberté comme forme de châtement ainsi que ses effets sur les détenus, le personnel et le système pénitentiaire, et aussi sur la société qui, après avoir exclu le coupable de ses rangs, doit rechercher les moyens de le réintégrer. L'étude est une recherche clinique appuyée en majeure partie sur des entrevues à l'intérieur comme à l'extérieur des prisons. Elle s'inspire aussi d'autres données telles que visites à domicile, complices, dossiers pénitentiaires, etc.

Les résultats démontrent que la privation de la liberté, dans sa forme actuelle, implique non seulement le retrait de droits et privilèges mais nie en même temps la responsabilité dont la conséquence est la régression. Les mécanismes employés pour faire face à ces problèmes sont examinés de même que les symptômes que fait apparaître la privation de liberté, tels que le retrait et l'isolement. L'étude offre certaines conclusions quant à la signification de la privation de la liberté dans la société en général. Deux publications récentes réunies sous le titre *le Processus criminel-criminalité persistante*, soit *le Criminel endurci et les sentences qui lui sont administrées*, *Problème légal et psychiatrique* et *Privation de liberté excessive*, ont trait à cette étude et font partie d'une série d'écrits sur le sujet.

## 2) *La famille multidélinquante*

*Soutien financier* : Ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec — *Direction* : Bruno Cormier — *Chercheur* : L. Keitner.

*Aperçu du projet* : Cette recherche porte sur les familles comptant un ou plusieurs délinquants occasionnels ou habituels. La première étape, réalisée en 1968-1969, porte sur l'analyse de 115 familles multidélinquantes. Dans une deuxième étape, un autre groupe de 115 familles économiquement pauvres mais sans trace de délinquance sera choisi, analysé et comparé au premier groupe des familles multidélinquantes. La troisième étape enfin consistera à compléter les données sur une centaine de familles dont la pathologie est moins grave. Ces données seront analysées et confrontées avec les deux autres types de familles déjà mentionnés.

## 3) *Le processus criminel/criminalité tardive*

*Soutien financier* : Ministère du Solliciteur général du Canada — *Direction* : Bruno Cormier — *Chercheurs* : C. C.

Angliker, C. Barriga, P. Boulanger, R. Boyer, Z. Hermon, M. Kennedy, G. Morf, J. M. Vandervaart.

*Aperçu du projet* : Cette étude traite de détenus incarcérés dans des prisons et des pénitenciers et n'offrant aucun antécédent notoire de délinquance antérieurement à la maturité, mais qui, dans leur vingtaine, trentaine, quarantaine ou même plus tard, se sont rendus coupables incidemment, récidivement ou de façon soutenue, d'un ou de plusieurs actes criminels. Ces criminels tardifs furent étudiés en sous-groupes selon la décennie au cours de laquelle ils se rendirent coupables pour la première fois d'actes criminels ou selon des types de délits déterminés. L'influence de l'âge sur le comportement est un autre aspect de l'étude.

Il s'agit d'une recherche clinique et les données ont été en grande partie recueillies au cours d'entrevues répétées échelonnées sur une période de plusieurs années. L'étude démontre que les criminels tardifs diffèrent grandement des délinquants d'habitude tant au point de vue de la personnalité qu'à celui de la criminalité et de la prospective d'aboutissement. Diverses publications font état des conclusions retenues jusqu'à aujourd'hui.

### III. LA RECHERCHE À L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

#### 1) *Psychopathologie typique de la délinquance juvénile*

*Direction* : Noël Mailloux — *Chercheurs* : Noël Mailloux, F. Belpaire, Pier Angelo Achille, C. Lavallée.

*Aperçu du projet* : Cette recherche à long terme, commencée en 1954, veut démontrer que la psychologie clinique est en mesure de fournir un apport décisif à la rééducation des jeunes délinquants. Elle vise à assurer au travail de rééducation une base théorique solide grâce à une connaissance de plus en plus profonde du délinquant et du mécanisme de son comportement.

La recherche fut entreprise à Boscoville, institution qui s'occupe de la rééducation des délinquants typiques (garçons de 16 à 21 ans), qui n'en sont plus à leurs premières armes et qui manifestent une intense désaffection à l'égard de l'école et de tout travail régulier. La plupart d'entre eux ont déjà pris l'habitude de vivre en marge de la société. Ils ne fréquentent à peu

près plus que les copains de leur gang et ne songent qu'à recourir à des expédients malhonnêtes pour satisfaire leurs besoins plutôt extravagants. Il est à noter que chez ces garçons, les structures caractérielles délinquantes sont déjà cristallisées et ressemblent en tout point à celles que l'on retrouve chez le criminel adulte. Des entretiens hebdomadaires avec des groupes de quinze sujets environ permirent de recueillir les observations exposées dans les diverses publications. Cette méthode de travail avec le groupe plutôt qu'avec des individus s'est avérée essentielle car il est évident que les réactions symptomatiques de l'enfant se manifestent avec plus d'acuité lorsqu'il est en compagnie de ses camarades que lorsqu'il est vu isolément. On trouve ci-dessous les résumés des principaux aspects de cette recherche.

a) *Psychologie clinique et délinquance juvénile.* Les observations résumées dans ce rapport ont été recueillies au cours d'entretiens hebdomadaires, et sans cérémonie, avec des groupes d'environ quinze sujets. Ces entretiens révélèrent des réactions symptomatiques, ayant une implication évidente pour le travail, envers tout ce qui rencontre l'approbation des autres et un refus méprisant de tout ce qui s'offre comme un espoir de relèvement. Derrière leurs attitudes se cache un sentiment d'infériorité dont l'aveu constitue souvent le point de départ du travail de rééducation. Ils éprouvent une impossibilité d'engager un dialogue sur des pensées intimes. De plus, leur identification à un personnage vu comme un malfaiteur-né provoque de nombreux obstacles. Une description de la relation rééducative dans le groupe indique les jalons essentiels de la marche à suivre dans un travail de rééducation sociale et morale. Ce rapport expose comment, par la relation au sein du groupe, on peut aider le délinquant à s'affranchir d'une vision des valeurs tellement chimérique qu'elle apparaît comme une élucubration délirante. Il illustre comment, avec le recouvrement d'un sens moral normal, il devient possible de faciliter à la conscience la récupération d'un fonctionnement rationnel, permettant une maîtrise plus ferme de la conduite et une réinsertion sociale définitive.

b) *Réactions de transfert et perception de la société chez le jeune délinquant.* L'auteur présente comment les attitudes des délinquants envers ce que l'on désigne en général comme « la société » se situent à deux niveaux : d'abord une série de perceptions de la société qui n'est en fait que le produit des mécanismes de défense mis en œuvre par le jeune délinquant pour

se justifier à ses propres yeux et aux yeux des autres. Une seconde série de perceptions de la société semble se rattacher à la racine même de la délinquance. Ce sont des attitudes primaires que l'on pourrait résumer ainsi : 1) une perception des autres en tant que personnes qui jugent et rejettent le délinquant ; 2) un manque de respect pour l'autre en tant qu'égal ; 3) une attente de la part des autres d'une ambivalence dans leur attitude de rejet et de reproche. L'auteur expose comment il s'agit de réactions de transfert par lesquelles ces attitudes sont déplacées de leur objet initial (les parents) aux autres membres de la société. Ces réactions de transfert sont étudiées en rapport avec le développement de la sociabilité, développement qui, chez le délinquant, s'est arrêté au premier stade, soit celui de l'égo-centricité.

c) *La psychothérapie avec des groupes de jeunes délinquants en internat de rééducation : les difficultés de démarrage.* Ce texte décrit les réactions typiques qui se présentent au début du travail de rééducation avec des groupes de jeunes délinquants. Ces observations furent recueillies principalement au cours de sessions hebdomadaires avec un groupe, nouvellement constitué, de 15 jeunes délinquants. Les attitudes des délinquants sont ici groupées selon trois périodes. Durant la première période, ou prise de contact, le groupe est prêt à collaborer, mais cette collaboration se limite à la description de leurs exploits de délinquants, des situations antérieures qu'ils ont vécues, etc. ; les délinquants ne s'engagent pas et reforment au sein de l'institution un gang avec ses caractéristiques habituelles. Le groupe passe ensuite par une période de *testing* où tout est mis en œuvre pour faire réagir l'éducateur qu'ils rencontrent puisque c'est la première fois qu'une personne ne répond pas à leur provocation par un rejet aveugle. La troisième période constitue le début d'une relation délinquant-éducateur et l'abandon progressif, d'abord par quelques individus puis par le groupe, d'attitudes caractéristiques à la délinquance. L'ego positif du groupe commence à se cristalliser.

d) *L'évolution des attitudes envers les parents et envers les éducateurs des groupes de délinquants en cours de rééducation.* Les enregistrements des sessions de groupe réalisés au cours de l'année 1961-1962, avec le concours de cinq groupes de quinze garçons, ont servi de matériel de base à cet exposé. Un groupe se trouve dans la phase dite « initiale », trois dans la phase « intermédiaire » et un dernier dans la phase « plus

avancée ». Ce texte décrit comment se présente, au cours des trois phases de rééducation, l'évolution des attitudes envers les éducateurs et les parents. Au cours de la première phase, on parle peu des parents si ce n'est pour décrire leurs attitudes négatives ; par contre, les éducateurs sont le sujet principal des discussions. Les délinquants manifestent une attitude critique extrême envers les éducateurs. Cependant les garçons commencent à admettre qu'ils se rebiffent surtout lorsqu'une sanction leur est infligée. Dans la phase intermédiaire, on remarque une tendance à éviter les sujets de discussions qui réclament un engagement personnel, et un durcissement général des attitudes défensives. L'attitude envers parents et éducateurs est fort versatile et ambivalente. S'ils se rendent compte qu'il faudrait faire quelque chose pour favoriser les contacts avec leurs parents, les jeunes délinquants désespèrent de ne jamais y parvenir. Dans le groupe le plus avancé, les éducateurs sont devenus des amis. Les parents sont le centre de la discussion. Les garçons ressentent comme une nécessité absolue de se faire comprendre de leurs parents. C'est seulement chez certains des plus avancés qu'une certaine confiance est rétablie dans la relation avec les parents.

e) *Trois types de réactions de groupe dans le processus de rééducation.* Ce rapport est une étude des réactions typiques des groupes de jeunes délinquants au cours des trois phases successives de la rééducation. La phase initiale est celle où le groupe dit d'observation devient un groupe de rééducation. Devant ce premier appel à un engagement personnel, les délinquants réagissent en reconstituant un gang délinquant avec toutes ses caractéristiques habituelles : hostilité ouverte envers les éducateurs et la société, et adhérence très stricte aux règles du gang. Au cours de la deuxième phase, quelques garçons se désolidarisent du groupe pour adopter une attitude plus positive, ce qui provoque une fragmentation en sous-groupes qui s'opposent de plusieurs façons. La troisième phase est caractérisée par le fait que l'esprit de collaboration et la facilité de communication se rencontrent chez la majorité des membres du groupe.

f) *Mécanismes de défense caractéristiques des groupes de jeunes délinquants en cours de rééducation.* Ce rapport a pour but de décrire et analyser les mécanismes de défense que déploie le délinquant en cours de rééducation. Les données furent recueillies au cours d'environ 500 séances de psychothérapie de

groupe. Il expose comment le délinquant, en plus de déployer les formes de résistance commune à toute personne, dispose de « défenses de groupe ». On distingue deux séries principales de ces mécanismes de défense, soit ceux qui entrent en jeu lorsque la survivance et la cohésion du gang sont en cause et ceux qui entrent en action lorsqu'il s'agit de se prémunir contre l'influence réformatrice du milieu social. L'étude montre que les mécanismes qui se rattachent à la première catégorie servent à enraciner chez le délinquant l'image toute négative qu'il s'est faite peu à peu de lui-même et permettent au gang d'écarter toute menace de désintégration venant de l'extérieur. Quant aux mécanismes de la deuxième catégorie, ils sont érigés contre les multiples influences socialisantes qui se font sentir dans l'internat de rééducation et se manifestent sous des formes diverses toutes décrites dans ce texte. Cet exposé constitue une première tentative en vue d'apporter des données précises permettant de contourner le système défensif du délinquant.

*g) Le fonctionnement du sur-moi chez le délinquant habituel.* Ce rapport est une analyse minutieuse de la délinquance juvénile en tant que manifestation symptomatique du fonctionnement du sur-moi qui vient contrecarrer l'assertion lucide et engageante de la conscience plutôt que la favoriser. Cette analyse est basée sur des verbalisations explicites et répétées de garçons de Boscoville. L'auteur décrit comment le délinquant habituel est profondément ancré dans une attitude narcissique qui l'empêche d'emblée de s'attacher à qui que ce soit d'une façon durable, amicale et confiante. Une telle attitude enferme le délinquant dans un état d'imaturité qui l'empêche de se rendre compte que, en tant que personne humaine, il a une valeur inaliénable et transcendante qui demeure intacte en dépit des égarements de sa conduite. L'auteur analyse ensuite comment le délinquant est voué désespérément à devenir la victime d'un sur-moi implacable qui, avant même qu'il n'ait commis un acte sérieusement répréhensible, le condamne à ressentir l'envoûtement d'une culpabilité incommensurable et irréversible parce que inhérente à la substance même de son être. Ce rapport étudie la naissance de cette culpabilité, son développement et comment une période d'incarcération peut suffire à la refouler pour faire place à un délire narcissique que seule une intervention thérapeutique peut arrêter.

*h) Les attitudes sociales du jeune délinquant et le travail de la rééducation.* Tous les délinquants semblent éprouver un

attrait spontané et puissant pour un genre bien caractéristique de contacts humains qui leur est offert au sein d'un gang. Cet exposé a donc pour but d'analyser le rôle important que joue le gang auprès du délinquant. Il apparaît tout d'abord que le gang apporte un soutien vivement souhaité à celui qui s'engage dans la voie de l'illégalité et dont il aura besoin pour persister dans sa détermination. L'emprise du gang est tellement forte que, s'il veut éviter la récidive, le jeune délinquant doit y renoncer. Les liens entre les membres du gang sont profonds et c'est seulement au sein du gang que le délinquant se sent chez lui. Le délinquant effectue au sein du gang un certain degré de socialisation et trouve dans les activités de ce groupe un débouché à ses efforts naturels et normaux pour s'assurer un statut social. Le rapport analyse ensuite le gang comme une porte vers la criminalité puisque, pour le jeune délinquant, il donne accès à un monde fascinant qui va lui fournir l'occasion de se révéler un homme et de vivre intensément.

*i) Délinquance et répétition compulsive.* À partir d'une perception plus aiguë de l'évolution de la personnalité qui aboutit à une « dissocialisation », Mailloux propose diverses approches qui sont essentielles en vue d'entreprendre avec efficacité le processus hautement complexe de la rééducation thérapeutique des jeunes délinquants. Il s'agit d'établir : 1) comment, en raison d'une répétition compulsive, le futur délinquant en arrive à se voir à travers les inquiétudes de ses parents et comment, par voie de conséquence, son développement psychologique devient de plus en plus aberré ; 2) comment la rééducation qui tend à réaliser la resocialisation du délinquant doit traverser des étapes nettement définies afin d'assurer sa réhabilitation définitive.

L'auteur retrace l'évolution du processus de dissocialisation, puis propose trois stages principaux de rééducation thérapeutique : 1) l'affaiblissement de la structure de délinquance : ce n'est que lorsque le gang original a été fragmenté en plusieurs sous-groupes qu'il devient possible d'exercer une influence éducative ; 2) projection collective : moment où le groupe et chacun de ses membres commencent à se rendre compte dans un éclair de lucidité que leur comportement est sur le point de prendre une nouvelle orientation qui suivra probablement son cours bénéfique ; 3) retour à la famille : la réponse qu'apporte la famille à la préoccupation du délinquant, à savoir comment elle l'accueillera, est d'importance capitale pour l'achèvement



et la consolidation de sa rééducation. Le besoin de mériter sa place au milieu de ses proches est un signe encourageant qu'une réforme totale s'est produite en lui.

2) *Une tentative d'établir une typologie descriptive du jeune délinquant sur des bases empiriques par la méthode des matrices de Kelly*

Direction : F. Belpaire — Chercheur : F. Belpaire.

*Aperçu du projet* : Cette recherche fait suite à certaines questions restées sans réponse dans une étude effectuée par le responsable de la recherche et intitulée *Conception de soi et conception de la société chez le jeune délinquant* (1965). L'objet principal est d'établir *explicitement* et de façon *non préjugée* si le groupe des jeunes délinquants peut être décomposé sur le plan *descriptif* en un certain nombre de types distincts.

La méthode choisie pour vérifier cette hypothèse s'inspirera de l'analyse factorielle qui définira plusieurs types distincts dans la population des jeunes délinquants. D'autre part, la méthode de Kelly (matrice de Kelly : *The Psychology of Personal Constructs*) sera appliquée aux six groupes pavillonnaires (une quinzaine de garçons pour chaque groupe) à Boscoville. La méthode de Kelly n'exige pas de groupe témoin et se caractérise par les motivations données spontanément par les délinquants.

Cette recherche n'est pas terminée. C'est pourquoi, comme critique, cette première typologie ne reflétera que la façon dont les membres du groupe eux-mêmes perçoivent leur propre groupe. De plus, la méthode de Kelly reste assez grossière du fait qu'elle porte sur un nombre limité d'observations et qu'elle procède par un simple classement binaire.

#### IV. THÈSES D'INTÉRÊT CRIMINOLOGIQUE PRÉSENTÉES DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

La liste des thèses présentée ci-dessous n'est pas exhaustive et ne contient pas toutes les thèses soumises dans les universités du Québec, car pour faire un tel relevé, il faudrait visiter les bibliothèques de ces universités. Cette liste comprend toutes les thèses soumises à l'Université de Montréal ainsi que celles qui ont été faites dans les écoles de service social des autres universités. Il s'agit de la presque totalité des thèses d'intérêt criminologique.

- ASSELIN, P. et al. (1959) : *la Criminalité à Montréal*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- BEAUCHEMIN, Jean-Marie (1948) : *l'Énurétique délinquant*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- BEAULIEU, M. G. (1950) : *la Clinique d'aide à l'enfance*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- BEAULIEU-DESFORGES, J. (1968) : *Problèmes causés par le retour éventuel du délinquant dans sa famille*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- BEAUSOLEIL, R. P. Julien, c. s. v. (1949) : *Comment prévenir la délinquance*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- BÉLANGER, Jeanne d'Arc, Gilles LAFRANCE, Christian PLANTE et Gilles SYLVESTRE (1963) : *les Ecoles de protection canadiennes-françaises du Québec au 31 décembre 1962*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- BELZILE, Louise (1966) : *Caractéristiques individuelles et sociales d'adolescents inadaptés*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- BERTRAND, Marie-Andrée (1963) : *Facteurs sociaux et familiaux de la délinquance des adolescentes à Montréal*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- BOLDUC, Édouard, f. c. (1965) : *Étude descriptive du comportement verbal dans un groupe de jeunes délinquants*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- BOURDON, André (1966) : *Influence de la libération conditionnelle sur la conduite future du délinquant*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- BRIEN, Pierre (1964) : *les Facteurs psychosociaux des sentences au niveau de la Cour des sessions de la paix*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- BRUNET-CHARBONNEAU, Maryse (1965) : *l'Adolescente délinquante : étude perceptuelle de la sexualité*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- CORMIER, Paule (1967) : *les Mesures alternatives à l'emprisonnement*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- DÉCARIE, Serge (1961) : *Observation de comportements négatifs en classe et au jeu comme indice de vulnérabilité à la délinquance*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- DEMERS, Louise (1969) : *Comparaison de la délinquance juvénile rurale-urbaine*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- DESLAURIERS, Lise (1967) : *Étude psychologique de la moralité adolescente en milieu ouvrier*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- DOYON, Lise (1965-1966) : *Efficacité des plans de traitement établis par la Clinique d'aide à l'enfance en rapport avec la disponibilité des ressources communautaires*, thèse de maîtrise en service social (Laval).
- DUBOIS, Pierre (1968) : *Validité d'une batterie de tests de sélection des policiers*, thèse en psychologie (Montréal).
- DUPUIS, Denis (1965) : *Valeurs socio-culturelles des délinquants*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- ÉLIE, Daniel (1967) : *l'Influence de la courte peine de prison*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- FANIEL, P. (1956) : *Étude rétrospective sur le récidivisme juvénile*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).

- FATTAH, Ezzat Abdel (1965) : *le Meurtre en vue de vol*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- FATTAH, Ezzat Abdel (1968) : *les Facteurs qui contribuent au choix de la victime dans le cas de meurtre en vue de vol*, thèse de doctorat en criminologie (Montréal).
- FERRON, C. (1962) : *Étude d'un facteur scolaire dans trente cas de délinquance juvénile*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- FONTAINE, F. (1959) : *Délinquance juvénile et classes sociales*, thèse de maîtrise en sociologie (Montréal).
- FRAPPIER, Richard (1967) : *Réinsertion des ex-détenus sur le marché du travail*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- FRÉCHETTE, Marcel (1967) : *le Processus d'identification chez les criminels*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- FRENETTE, Marcel (1967) : *Influence du groupe sur les individus chez le délinquant*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- GAGNÉ, Denis (1964) : *Valeurs morales et conduites délinquantes*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- GAUTHIER, Maurice (1961) : *la Psychologie du faussaire récidiviste*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- GENDREAU, Pierre (1958) : *Persistance des effets de la frustration sur la perception chez les délinquants et l'individu normal*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- GILBERT, Jean-Paul (1965) : *la Police de Montréal : étude monographique de la professionnalisation des services de police*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- GIRARD-HOULE, G. (1957) : *Jeunes délinquants et jeunes en danger moral*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- GIROUARD, A. (1955) : *Jeunes délinquants et jeunes en danger moral*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- HANLON, Nicholas (1963) : *Motivations toward Delinquent Gang Participation. Research Report*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- HAPPY, Barbara M. (1962) : *A Study of the History and Philosophy of Penal Reform in Canadian Federal Penitentiaries*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- HÉBERT, Monique (1967) : *le Retour du délinquant dans sa famille*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- HOOD, Irène (1964) : *Early Personality Development in Juvenile Delinquents*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- ISRAELI, Nundi (1961) : *The Image of the Recreation and Informal Education Agency in the Minds of a Sample of Juvenile Delinquents*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- LAMARCHE, Jacques (1967) : *l'Attitude des juges dans l'imposition des sentences*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LANDREVILLE, Pierre (1966) : *Étude follow-up d'un échantillon de garçons confiés à un centre de rééducation de la région de Montréal*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LANDREVILLE, Pierre (1969) : *Prédiction actuariale et état dangereux*, thèse de doctorat en criminologie (Montréal).
- LANDRY, A. (1963) : *Délinquance juvénile à Hull*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).

- LAPLANTE, Denis (1966) : *Libération conditionnelle*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- LAPLANTE, Jacques (1963-1964) : *Aspects psycho-sociaux d'un groupe de délinquants à tendances psychopathiques*, thèse de maîtrise en service social (Laval).
- LAPLANTE, Jacques (1963) : *Étiologie différentielle chez un groupe d'incendiaires pathologiques*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LAPOINTE, Roger-Émile (1958) : *Perception sous effets de frustration, chez le délinquant et chez le normal*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- LAUVIGNE, L. (1964) : *Familles de jeunes délinquants*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- LAVOIE, Guy (1950) : *Tentative de vérification d'un essai sur l'école buissonnière : sa relation avec la délinquance*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- LE BLANC, Marc (1967) : *les Attitudes morales des adolescents*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LECAVALIER, M. (1953) : *Délinquance juvénile à Montréal (1952)*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- LEGAULT, Gisèle (1962) : *Étude descriptive sur la récidive juvénile*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- LEMIRE, Guy (1966) : *la Punition en milieu carcéral*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LETTE, Maryrose (1966) : *Observation d'un groupe de criminels homosexuels*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LÉVEILLÉ, Yves (1968) : *Qui libère-t-on en libération conditionnelle?*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LIGONDE, Paultre (1967) : *les Aptitudes des jeunes criminels et l'évaluation de leur succès à l'apprentissage*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- LIMOGES, Thérèse (1964) : *Étude d'un aspect de la prostitution féminine à Montréal*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- MALO, L.-M. (1964) : *Expérience de service social de groupe en milieu délinquant*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- MANUILOW, Tatiana (1952) : *le Masochisme et l'homosexualité chez les filles prostituées*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- MARCOTTE, Yves (1954) : *Un centre de rééducation pour nos délinquants*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- MARTIN, Robert (1968) : *les Types d'adaptation au milieu carcéral*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- McCULLUM, Marjory (1964) : *Speaking of Crime : An Analysis of References to Criminological Theory in Statements by Correctional Authorities*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- McKENNA, John (1956) : *Moral Judgment and Personal Controls of Delinquents*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- MEEK, S. (1949) : *Deux facteurs sociaux de la délinquance juvénile*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- MELL, J. C. (1953) : *Casework with Delinquent Boys*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- MOKOLO, Gaspard (1968) : *la Criminalité par idéologie politique au Québec*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).

- MONGEAU, José (1966) : *Résultats d'un groupe de délinquants juvéniles à des épreuves opératoires*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- MORIN, Jean-Guy (1967) : *Vol d'automobiles chez l'adolescent*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- MORIN, Pierre (1965) : *Étude phénoménologique des modes de fonctionnement du moi chez le jeune délinquant*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- MORSE, Mary (1961) : *Some Recreational Experiences of Delinquents*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- MOURANT, François (1967) : *l'Évaluation de l'efficacité du traitement chez un groupe de délinquants placés en probation*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- PERREAULT, Jacques (1964) : *le Milieu familial d'un groupe de fuyeurs*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- PERRON, Jean-Claude (1968) : *l'Âge, la délinquance antérieure et la récidivité*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- PHILLIPSON, Judith (1961) : *Characteristics of Families of Juvenile Delinquents*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- RAIC, Aimé (1963) : *Théorie criminologique de K. Marx et F. Engels*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- RICHARD, Hélène (1968) : *Comparaison entre le système de valeurs de la délinquante juvénile et celui de sa mère*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- RICHARDSON, Jean M. (1963) : *Role of the Father in Creating Delinquency*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- ROY, Michel (1968) : *Évaluation et analyse d'un traitement de groupe en milieu carcéral*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- SAINT-PIERRE, Lionel (1949) : *l'École buissonnière : sa relation avec la délinquance*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- SALOMON, P.-L. (1959) : *Jeunes délinquants accusés de vol*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- SHERMAN, Lois Frances (1964) : *Treatment Aspects of Institutional Care for Juvenile Delinquents*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- TALBOT, Charles et Keith WRIGHT (1963) : *The Employment Experience of a Group of Parolees; A Descriptive Study of the Post Release Employment Experience of Forty-Five English Speaking Male Parolees in the Greater Montreal Area*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- TARDIF, Guy (1963) : *la Criminalité de violence*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- TELLIER, Yvan (1961) : *les Perceptions du soi chez des parents d'adolescents délinquants et chez des parents d'adolescents ordinaires*, thèse de doctorat en psychologie (Montréal).
- THÉROUX, Réal (1966) : *la Famille et la délinquance sexuelle*, thèse de maîtrise en service social (Montréal).
- THERRIEN, André (1967) : *Analyse des facteurs de prédiction du succès en libération conditionnelle*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- THIFFAULT, André (1958) : *Indices de délinquance dans le MMPI révisé pour les Canadiens français*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- TREMBLAY, Roch (1968) : *Modèles de consommation d'alcool chez un groupe de délinquants et un groupe de non-délinquants*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).

- VIGNOLA, Henri-Paul (1963) : *Élaboration d'un programme d'évaluation du personnel policier*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- VINTZE, Étienne (1967) : *le Style de consommation et son évolution chez trente-cinq alcooliques*, thèse de maîtrise en criminologie (Montréal).
- VOYER, Raymond (1962) : *la Consistance du soi chez le délinquant au début et à la fin de la rééducation*, thèse de licence en psychologie (Montréal).
- WISEBORD, Nathan (1951) : *The Gambling Phenomenon : Its Psychodynamics as Studied by Projective Tests*, thèse de maîtrise en psychologie (Montréal).
- WONG, Betty (1961) : *Psycho-Sociological Etiology of Narcotic Addiction*, thèse de maîtrise en service social (McGill).
- 

**MARC LE BLANC**

*B.Sc. (sociologie), Université de Montréal.*

*M.A. (criminologie), Université de Montréal.*

*Ph.D. (criminologie), Université de Montréal.*

*Professeur-assistant au Département de criminologie, Université de Montréal.*